

<http://www.24heures.ch/suisse/envisage-scenario-typiquement-suisse/story/1555684>

«Personne n'avait envisagé un tel scénario, typiquement suisse»

Immigration de masse

La solution adoptée par le Parlement permet-elle de clore le conflit ouvert le 9 février avec l'UE? L'avis de René Schwok, professeur de sciences politiques à l'Université de Genève.



[Par Judith Mayencourt](#) 07.12.2016

La solution suisse est-elle eurocompatible? Tous les problèmes sont-ils réglés de ce côté-là, comme l'a dit le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann?

Du côté de la Commission et des grands dirigeants européens, comme Angela Merkel, le message est qu'ils peuvent vivre avec ça. Mais on ne peut pas exclure que ces dirigeants soient un jour débordés par des engrenages politico-juridiques. Par exemple, un citoyen de l'UE qui s'estimerait lésé, qui ferait recours et qui serait soutenu par des associations de frontaliers.. N'oublions pas que l'UE n'est pas un gouvernement, mais une gouvernance à multiples niveaux, fondée sur un droit supranational et contraignant. Et puis, la messe n'est pas encore dite du côté suisse. Il y a encore trois grandes échéances: la ratification de l'accord sur la Croatie, d'ici à la fin de l'année, puis un éventuel référendum contre la loi d'application sur l'immigration de masse. L'UDC a dit qu'elle ne le lancerait pas. Mais elle peut aussi changer d'avis ou cela peut venir d'ailleurs, de La Lega ou de l'ASIN par exemple. Enfin, que va-t-il se passer avec l'initiative RASA? Les initiants vont-ils retirer leur initiative? Il y aura sans doute des pressions dans ce sens. Et s'ils le font, le Conseil fédéral préparera-t-il quand même un contre-projet direct? Je ne sais pas.

Si l'Europe accepte la solution suisse, les discussions sur un accord institutionnel vont-elles continuer? Ou ce dossier sera-t-il remis aux calendes grecques?

On est dans le flou total quant aux intentions réelles et de la Suisse et de l'Union européenne sur cet accord. Officiellement, le Conseil fédéral s'est engagé à le négocier. Mais il semblerait qu'une majorité en son sein y soit opposée désormais. Le PLR Schneider-Ammann exprime ouvertement ses réticences, à l'opposé de la position du PLR Burkhalter. Ce n'est pas banal. Et du côté de l'UE, ce n'est pas une priorité non plus car elle a bien d'autres chats à fouetter. Tout dépendra de l'évolution du dossier britannique. Alors, ces prochains temps, on va sans doute faire semblant de négocier, guère plus.

Comment analysez-vous la manière dont la Suisse s'est sortie de cette crise qui semblait insoluble?

La vérité, c'est que la Suisse a choisi de ne pas appliquer l'article constitutionnel 121a. Et personne n'avait anticipé ni même envisagé un tel scénario. On en avait imaginé des dizaines, souvent compliqués et ou catastrophiques. Mais tous se sont révélés faux. Pourquoi? Parce qu'on est parti de l'hypothèse de travail qu'une loi d'application devrait servir à appliquer la Constitution. Ce qui serait incompatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes. Au final tout le monde s'est trompé.

Quelles leçons peut-on en tirer?

J'en vois deux. Première leçon, c'est l'incroyable résilience de l'Union européenne. On la critique pour ses faiblesses et ses difficultés. La vérité, c'est que le marché unique reste très attractif. On n'arrive pas à s'en défaire car le coût d'une sortie serait beaucoup trop important pour les entreprises. C'est valable non seulement pour la Suisse, mais aussi pour la Grande-Bretagne et beaucoup d'autres pays européens, la Grèce, la Pologne, et j'en passe. Le Brexit, le Grexit ou le Swissxit, c'est plus facile à dire qu'à faire.

Deuxième leçon, c'est la manière dont la Suisse s'est pliée. C'est un mélange de Sonderfall et d'adaptation aux rapports de force internationaux. Nous défendons nos spécificités, mais en même temps, on penche vers le plus fort. On a déjà vu ça durant les deux guerres mondiales, durant la guerre froide, ou lors de la crise sur le secret bancaire. Officiellement, on courbe l'échine, et on essaie de rattraper les choses de manière discrète. Cette façon de faire est typiquement suisse. (Créé: 07.12.2016, 16h20)